

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Photopolymère pour la fabrication de prothèses amovibles, inlays, onlays, couronnes, bridges en résine calcinable.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

BEGO Bremer Goldschlägerei
Wilh. Herbst GmbH & Co. KG
Wilhelm-Herbst-Str. 1
28359 Bremen

N° de téléphone +49/ 421/ 2028 – 0

N° Fax +49/ 421/ 2028 – 115

e-mail msds@bego.com

Service émetteur / téléphone

Services d' Etudes & de Développement de matériaux, d'alliages et de produits céramiques; +49/ 421/ 2028 – 130
(Chef du service de développement d'alliages)

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

msds@bego.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indène-1,1-diyl)bis(méthylène)

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine

Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH208

Contient Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)], α,α' [(1-méthyl éthylidène)di-4 1-phénylène]bis[-Propane-1,2,3-triyltris[ω -[(1-oxo-2-propényle)oxy]-], Polymère de 4,4'-(1-méthyléthylidène)bisphténol et de 2-propénoate de (chlorométhyl)oxirane. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391

Recueillir le produit répandu.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxo-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle			
	72869-86-4 276-957-5 - 01-2120751202-68	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1B; H317	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)			
	42594-17-2 255-901-3 - 01-2120051112-76	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1B; H317	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine			
	162881-26-7 423-340-5 015-189-00-5 01-2119489401-38	Aquatic Chronic 4; H413 Skin Sens. 1; H317	< 2,50	% en poids
4	Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)],α,α'[(1-méthyl éthylidène)di-4 1-phénylène]bis[-Propane-1,2,3-triyltris[ω-[(1-oxo-2-propényle)oxy]-]			
	52408-84-1 - - -	Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	< 0,50	% en poids
5	Polymère de 4,4'-(1-méthyléthylidène)bisphténol et de 2-propénoate de (chlorométhyl)oxirane			
	55818-57-0 500-130-2 -	Skin Sens. 1; H317	< 0,50	% en poids

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

01-2119490020-53		
------------------	--	--

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec; Eau pulvérisée; Mousse

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: oxydes de carbone (COx); Oxyde d'azote (NOx); combinaisons de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Substances explosives; Agents oxydants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle			72869-86-4 276-957-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,3	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,3	mg/m ³
2	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine			162881-26-7 423-340-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	21	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle			72869-86-4 276-957-5	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,3	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,7	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,6	mg/m ³
2	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine			162881-26-7 423-340-5	

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

orale	(chronique) à long terme	systémique	1,5	mg/kg/jour
dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,5	mg/kg/jour
par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	5,2	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle		72869-86-4 276-957-5	
	Eau	eau douce	0,01	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,1	mg/kg
	Eau	eau marine	0,001	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	4,56	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,46	mg/kg poids sec
	sol	-	0,91	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,61	mg/L
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)		42594-17-2 255-901-3	
	Eau	eau douce	1,6	µg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	16	µg/L
	Eau	eau marine	0,16	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,658	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,066	mg/kg poids sec
	sol	-	0,131	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine		162881-26-7 423-340-5	
	Eau	eau douce	1	µg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	1	µg/L
	Eau	eau marine	1	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,712	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,712	mg/kg poids sec
	sol	-	20	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Porter de gants de protection réfractaires lors du traitement thermique; Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur	liquide, visqueux jaune
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Donnée non disponible.
pH	Donnée non disponible.
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Donnée non disponible.
Point de fusion / intervalle de fusion	Donnée non disponible.
Point de décomposition / intervalle de décomposition	Donnée non disponible.
Point d'éclair	Donnée non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible.
Propriétés comburantes	Donnée non disponible.
Propriétés explosives	Donnée non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible.
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;	Donnée non disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Donnée non disponible.
Pression de vapeur	Donnée non disponible.
Densité de vapeur	Donnée non disponible.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.
Densité relative	

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	1,10	g/ml	
Source	fournisseur		
Solubilité dans l'eau			
Donnée non disponible.			
Solubilité(s)			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
log Pow		3,39	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
log Pow	4,54	-	4,64
concerne	pH 7,3		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
log Pow		5,8	
Température de référence		22	°C
concerne	pH: 8.3		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
Viscosité			
Valeur	700	-	1500 mPa*s
Température de référence		22	°C
Méthode	Brookfield		
Source	fournisseur		

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Évaluation Evaluation/Classement	Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	OECD 439 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	lapin OCDE 404 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	lapin OCDE 405 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	OECD 437 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	lapin OCDE 405 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Voie d'exposition	Peau		
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	souris OCDE 429 ECHA sensibilisant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Voie d'exposition	Peau		
Espèces Méthode	cobaye OCDE 406		

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Source	ECHA
Évaluation	sensibilisant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine
	162881-26-7
	423-340-5
Voie d'exposition	Peau
Espèces	cobaye
Méthode	OCDE 406
Source	ECHA
Évaluation	sensibilisant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium TA98, TA100, TA102, TA1535, TA1537		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères		
Espèces	Chinese hamster V79 cells		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères		
Espèces	Chinese hamster V79 cells		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium TA98, TA100, TA102, TA1535, TA1537		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro mammalian cytogenicity		
Espèces	Lymphzellen (souris)		
Méthode	OECD 487		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium / Escherichia coli		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test		
Espèces	lymphocytes humains		
Méthode	OECD 473		
Source	ECHA		

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Type d'examen	In vitro mammalian cell gene mutation test
Espèces	Lymphzellen (souris)
Méthode	OECD 476
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Voie d'exposition		orale	
Type d'examen	Etude de toxicité		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 422		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Voie d'exposition		orale	
Type d'examen	Etude de toxicité		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 421		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Voie d'exposition		orale	
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Voie d'exposition		orale	
Espèces	rat		
Méthode	OECD 422		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Voie d'exposition		orale	
Espèces	rat		
Méthode	OECD 407		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification		

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

		ne sont pas remplis.	
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Voie d'exposition		orale	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 407	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazaheptadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
CL50		10,1	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
CL50		1,65	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
CL50		>	90
Durée d'exposition			96
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazaheptadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
CE50		>	1,2
Durée d'exposition			48
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
CE50		2,36	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-	162881-26-7	423-340-5

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

triméthylbenzoyl)phénylphosphine			
CE50	>	1175	µg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
CE50	>	0,68	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
CE50	>	1,6	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
CE50	>	260	µg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		22	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		28,1	%
Durée		28	
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Évaluation		Potentiellement biodégradable (inhérent biodégradable).	
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		1	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

Dégradabilité abiotique			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
Type		Hydrolyse	
Demi-vie		4	jour(s)
pH		1,2	
Température de référence		37	°C
Méthode	OECD 111		
Source	ECHA		
Type		Hydrolyse	
Demi-vie		4,8	jour(s)
pH		9	
Température de référence		50	°C
Méthode	OECD 111		
Source	ECHA		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
FBC		< 5	
Espèces	Cyprinus carpio		
Méthode	OCDE 305		
Source	ECHA		

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazaheptadécane-1,16-diyle	72869-86-4	276-957-5
log Pow		3,39	
Température de référence		20 °C	
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	
2	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
log Pow		4,54 - 4,64	
concerne		pH 7,3	
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	
3	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine	162881-26-7	423-340-5
log Pow		5,8	
Température de référence		22 °C	
concerne		pH: 8.3	
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)	42594-17-2	255-901-3
	log Koc		3,61
	Méthode	OECD 121	
	Source	ECHA	

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	9
Code de classification	M6
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3082
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Sources de danger	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5 12-diazahexadécane-1,16-diyle diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. 7,7,9(or 7,9,9)-trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadecane 1,16-diyl bismethacrylate (octahydro-4,7-methano-1H-indenediyl)bis(methylene) diacrylate
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Sources de danger	7,7,9(or 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane 1,16-diyl bisméthacrylate (octahydro-4,7-méthano-1H-indenediyl)bis(méthylène) diacrylate
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A transporter toujours debout, dans des récipients bien fermés et sûrs. Veillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E2

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en

Nom commercial : VarseoWax® CAD/Cast (REF 41136, 41137)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.05.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 765108